



POLEM d'Alsace (Siren : 200030765)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Pôle métropolitain
Commune siège	Strasbourg
Arrondissement	Strasbourg
Département	Bas-Rhin
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	19/12/2011
Date d'effet	01/01/2012

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Eric STRAUMANN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	1 Parc de l'Étoile
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	67000 STRASBOURG
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	1 097 508
-----------------------------	-----------

Densité moyenne 647,54

Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.
68	CA Colmar Agglomération (246800726)	CA
67	CA de Haguenau (200067874)	CA
68	CA Mulhouse Alsace Agglomération (200066009)	CA
68	CA Saint-Louis Agglomération (200066058)	CA
67	Eurométropole de Strasbourg (246700488)	Métropole

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement et aménagement économique</p> <p>- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique et portuaire ou aéroportuaire stratégique et de la métropole et Strasbourg aux industries commerciales</p> <p>transfrontalière et européenne</p> <p>objectifs stratégiques communs aux 2 agglomérations : élaboration d'un schéma d'accessibilité des deux agglomérations qui exprime une vision partagée des enjeux et des moyens mis en oeuvre mise en oeuvre de projets et d'actions souhaitées par chacun des 2 EPCI qu'il aura paru opportun de réaliser en commun compte tenu de leur intérêt métropolitain essentiellement dans les domaines du développement économique du marketing territorial de l'enseignement supérieur de l'ingénierie transfrontalière et européenne</p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)